

Bien chers amis, frères et sœurs en Christ !

Je reviens vers vous pour vous parler à nouveau de notre projet d'acquisition et de réhabilitation de la « Chapelle Notre Dame de L'Espérance » à Rochefort. La Chapelle apparaît maintenant dans sa majesté lumineuse, avec le poids des années certes, comme aussi... des travaux nécessaires pour y entrer.



Nous avons décidé avec notre architecte de procéder à une première étape de travaux nécessaire pour « entrer » dans l'église : le réseau des eaux pluviales doit être réparé – couverture et maçonnerie -, il est nécessaire de refaire l'électricité, de préparer les murs - piquage et enduit -, et d'installer un autel, un chauffage, de mettre aux normes le sanitaire, et d'installer un portail.

Cette première tranche de travaux a été estimée à environ 100.000 €. Les travaux ne débuteront qu'au printemps, mais d'ores et déjà, nous nous projetons dans leur financement. Nous avons déjà mis de côté environ 50.000€, et nous devons maintenant en trouver le solde.

C'est le sens de l'appel que nous lançons aujourd'hui.

Pour les particuliers, en faisant un don à notre association culturelle, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 1.000€, et au-delà, de 66% du don dans la limite du 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, la réduction est de 60% du don ouvrant droit à l'avantage fiscal, avec un plafond annuel de 20.000€ ou de 0,5% du chiffre d'affaires. Nous pouvons ainsi bénéficier de cette aide exceptionnelle offerte par l'état aux associations culturelles, pour réaliser ce projet si important pour nous tous.

Vous deviendrez ainsi une « *Pierre vivante* » de la fondation de notre future église, fondateur dont le nom sera scellé dans la pierre d'autel au moment de sa consécration, et nommés dans la Divine Liturgie lorsque nous prierons pour les « *bienheureux fondateurs de ce saint Temple* ».

Que vos prières, et aussi maintenant votre don, nous accompagnent tout au long de la réalisation de ce projet.

Que Dieu nous bénisse !

P Paul

Paroisse Saint Eutrope et Saint Georges

Je soussigné:

NOM Prénom : .....

Adresse : .....

Ville CP : .....

Courriel : .....

Contribue ici au projet de la Paroisse Saint Eutrope et Sainte Georges d'acquérir et de réhabiliter la Chapelle Notre Dame de l'Espérance à Rochefort, en faisant don à l'Association Culturelle

d'un montant de : ..... €

par chèque bancaire à l'ordre de Association Culturelle Orthodoxe de Saintes, à l'adresse de son trésorier : Mr Alain MIGNOT, 3, rue de l'église – 17430 – SAINT HYPOLYTE

par virement bancaire au compte de Association Culturelle Orthodoxe de Saintes

Banque Populaire Atlantique Centre

*Association Culturelle Orthodoxe de Saintes*

*IBAN : FR76 1090 7005 5094 2194 8795 925*

*Code Banque 10907 - Code Guichet : 00550*

*N° de Compte 94219487959 - Clé RIB : 25*